

Hommages à nos camarades de la CGT, agents de la Caisse des dépôts, engagé-e-s dans la Résistance à l'occupant nazi et dans la constitution du CNR.

Ils s'appelaient Charles LAURENT, Robert DUPERIER, Alice KAHN, Jacques SAMAMA, ou Jacques MITTERRAND...

Militant-e-s de la CGT à la Caisse des dépôts, ils se sont engagé-e-s parfois très tôt dans la Résistance et pour certains ont participé à la constitution du Conseil National de la Résistance et à l'élaboration de son programme.

Le 15 octobre 2025, nous leur avons rendu hommage dans le cadre d'une cérémonie tenue à l'Hôtel POMEREU devant le monument aux morts en présence de :

**Olivier SICHEL, Directeur Général de la CDC
Bernard THIBAULT, ancien Secrétaire général de la CGT
Soline DUMONTIER, Présidente de l'AVGAC de la CDC
Laurent BRUN, Secrétaire confédéral et administrateur de la CGT
De camarades de la CFDT et de l'UNSA ainsi que de nombreux collègues.**



Le 8 mai 1945, nos collègues se rassemblent pour fêter l'armistice.



Monsieur le Directeur général de la CDC, cher Olivier SICHEL

Monsieur le 13ème Secrétaire Général de la CGT (chronologiquement), cher Bernard

Monsieur le secrétaire confédéral, administrateur de la CGT, cher Laurent

Monsieur le secrétaire général de la fédération CGT des Finances, cher Benoit

Madame la présidente de l'AVGAC, chère Soline

Monsieur le Commissaire surveillant, cher David

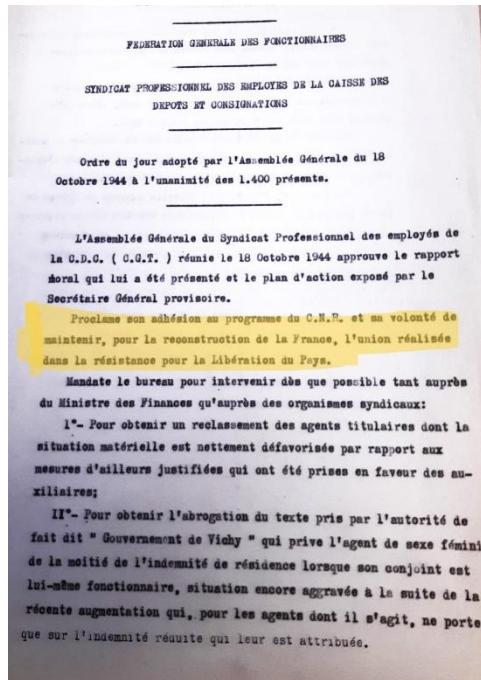
Madame la directrice des ressources humaines, chère Aurélie Robineau-Israel

Mes chers camarades de la CFDT et de l'UNSA, Cher-e-s camarades de la CGT

Mes chers collègues,

Il y a presque exactement 81 ans, jour pour jour, le 18 octobre 1944, l'assemblée générale du syndicat CGT des employés de la Caisse des dépôts, réunissant 1400 personnes, soit la moitié des effectifs parisiens de la CDC (ça fait rêver) ... proclamait, je cite, « **son adhésion au programme du CNR et sa volonté de maintenir, pour la reconstruction de la France, l'union réalisée dans la Résistance pour la Libération du pays** ».

Cette proclamation atteste l'implication de la CGT l'occupant comme dans la l'élaboration de son fut le fait de militants et mémoire de l'action injustement oubliée. C'est aujourd'hui rappeler dans cérémonie l'importance de parcours de quelques-uns



Charles LAURENT :

Né en 1879, Charles comme auxiliaire en 1897 En 1900, après avoir suivi populaire, il est capacitaire en droit et est titularisé comme expéditionnaire. Il est nommé commis en 1905 et rédacteur en 1908. C'est alors qu'il adhère « à l'association des employés de la CDC créée en 1908 (ancêtre de ce qui deviendra plus tard le syndicat CGT des employés de la CDC). IL semble que sa notation de fonctionnaire se dégrade dès cette adhésion. Néanmoins Laurent est promu Sous-chef de bureau en 1919 puis chef de bureau en 1930. D'un point de vue syndical, s'il est membre du bureau du syndicat de la CDC, Charles LAURENT se consacre essentiellement à

de l'importance de dans la résistance à construction du CNR et programme. A la CDC, ceci militantes de la CGT dont la courageuse a été pourquoi nous souhaitions le cadre de cette leur action en évoquant le de ces camarades.

Laurent entre à la CDC avec un certificat d'étude. les cours de l'université

la création du syndicalisme des fonctionnaires (alors interdit) ; **il fut l'inspirateur et le principal fondateur de la première fédération générale des fonctionnaires dont il assura l'unification progressive et l'adhésion à la Confédération CGT après de multiples péripéties.** FGF dont il fut le président jusque 1946...

C'est dans ce cadre que **dès 1940, nait le premier acte collectif de résistance du syndicalisme français, qui est la signature de ce que l'on appelle le « manifeste des douze », déclaration rédigée et signée au domicile de Christian Pineau (rue de Verneuil, à quelques pas d'ici), responsable de la fédération CGT des banques et militant SFIO, le 15 novembre 1940, soit seulement 6 jours après l'interdiction par le régime de Vichy des deux centrales syndicales existantes : CGT et CFTC. Ce manifeste courageux qui dénonçait l'antisémitisme, les délits d'opinion, les priviléges d'argent ... fut signé par 3 militants de la CFTC et 9 militants de la CGT, dont Robert LACOSTE, également militant CGT de la Caisse des dépôts à l'époque.** Reçu comme rédacteur à la CDC en 1922, Robert LACOSTE, fut au côté de Charles Laurent, le secrétaire adjoint de la fédération générale des fonctionnaires... il participa avant-guerre au bureau d'études économiques de la CGT où furent élaborées et pensées les propositions programmatiques économiques et sociales portées par le Conseil National de la Résistance... notamment la question des nationalisations des Mines, de RENAULT ... que LACOSTE mit en œuvre à la Libération en qualité de Ministre de la production industrielle.

Fin novembre 1940, **Charles Laurent et Robert Lacoste participent avec Christian PINEAU, Louis SAILLANT (Fédération CGT du Bois) à la création du premier réseau de Résistance, Libération Nord, probablement dans un petit bureau de la CDC si l'on en croit le témoignage de Christian PINEAU.**

Lorsque deux ans et demi plus tard, se constitue le Conseil National de la Résistance sous l'impulsion de Jean MOULIN, Charles LAURENT fut désigné pour y représenter libération Nord. Notons qu'initialement, il avait été prévu que LAURENT et SAILLANT représenteraient la CGT, mais que Jean MOULIN, n'acceptant qu'un siège pour la CGT, il fut décidé que Laurent représenterait Libération Nord. **Toujours est-il que Charles LAURENT participa donc à la première réunion fondatrice du Conseil National de la Résistance tenue rue du four le 27 mai 1943, la seule tenue sous la présidence de Jean MOULIN, hélas arrêté par la Gestapo 3 semaines plus tard à CALUIRE.**

Charles LAURENT rejoint 1943 où il intervient à la BBC et Alger où il représente la CGT de l'assemblée constitutive Paris, où il préside la d'épuration et au printemps Commission des Finances. Il fédération générale des jusqu'au début 1946, année où bureau confédéral de la CGT commissaire du gouvernement à la Banque de l'Union Parisienne.



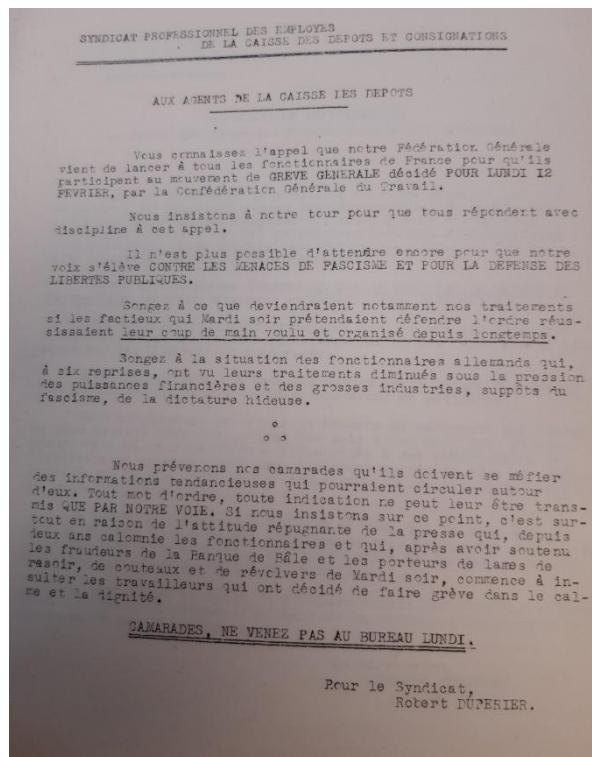
Londres en octobre se rend ensuite à clandestine au sein provisoire, puis à Commission 1944, la reste à la tête de la fonctionnaires il est proposé par le comme

Il présidera le Comité d'action de la Résistance (CAR) de 1957 à 1962 et décède en 1965 à 86 ans.

Robert DUPERIER :

Né en 1896, Robert DUPERIER réussit le concours de rédacteur et intègre la Caisse des dépôts en décembre 1920 où il gravira les échelons de sous-chef de bureau en 1929, puis de chef de bureau en 1942 et même d'administrateur civil en 1946.

Il adhère dès son arrivée à la CGT de la CDC **dont il devient le secrétaire général de 1932 à 1937 et participe au côté de Charles LAURENT et de Robert LACOSTE à la direction de la FGF**. En tant que Secrétaire Général du syndicat CGT de la CDC dans les années 30, **il s'inscrit résolument et fermement dans la lutte antifasciste en appelant les personnels dans un tract à la grève et à la manifestation appelée par la confédération CGT le 12 février 1934 en réaction aux manifestations des ligues fascistes du 6 février**. « **il n'est plus possible d'attendre encore que notre voix s'élève contre les menaces fascistes et pour la défense des libertés publiques** ». EN 1937, il organise la solidarité avec l'Espagne républicaine organisant des collectes d'argent, de vivres, vêtements et même l'accueil d'enfants et orphelins... Robert DUPERIER accueillit lui-même chez lui, jusqu'à l'occupation, deux enfants espagnols.



Dès 1941, Robert DUPERIER participe avec LAURENT et LACOSTE notamment à la création du réseau de Résistance Libération Nord. **Désigné par le gouvernement provisoire, préfet de la Mayenne où il arrive clandestinement en juin 1944 et il organise l'activité de résistance du comité de libération du département... il devint ensuite à la Libération, préfet de la Nièvre puis de la Drome.** Il est officier de la Légion d'Honneur et médaillé de la Résistance.

Jacques SAMAMA :

Né à Tunis en 1899, titulaire d'un diplôme supérieur de mathématiques obtenu à Strasbourg, Jacques SAMAMA rentre fin 1929 à la Caisse des dépôts en qualité de rédacteur stagiaire avant d'être promu au grade d'actuaire en 1936. **Rapidement membre de la CGT, il collabore activement aux travaux du bureau des études économiques de la CGT** et dans ce cadre, écrit plusieurs articles et ouvrages publiés notamment dans la revue économique de la CGT (l'atelier pour le Plan). On lui doit notamment une étude **sur les grandes banques de dépôts en 1936 et sur « la nationalisation des industries clefs » ...ceci précisé car lié en perspective aux propositions portées par la CGT dans le cadre du programme du CNR**.

Membre de l'aile « droite » de la SFIO comme de la CGT, proche de Charles SPINASSE, pacifiste, il est tout d'abord séduit par le régime de VICHY auquel il collabore au sein du ministère des finances. La première législation antisémite d'octobre 1940 marque un point de rupture de J.SAMAMA avec le régime de VICHY. Aussi il rejoint la CDC à Paris début 1941. Il y écrit « *le calme règne à Paris et à la Caisse des dépôts* ». Souhaitant fuir l'antisémitisme croissant et les menaces

pesantes de rafles, il est finalement exfiltré par la direction de la CDC au bureau de liaison créé en zone libre par la CDC à Clermont-Ferrand, début 42. **En novembre 43, il rejoint le maquis avec son frère. Capitaine, jacques SAMAMA Alias DUPOL, prend la tête de la 12^{ème} compagnie des Mur du Cantal qu'il s'illustre par plusieurs opérations dont les combats de la Vachellerie au Mont MOUCHET, haut lieu de la résistance en Haute Loire.**



En septembre 44, Jacques SAMAMA est nommé sous-préfet à Clermont. Rayé des cadres de la CDC en juillet 45, il est nommé préfet de l'Aisne à compter de juin 1945 puis préfet de Meurthe et Moselle en 1946.

Alice KAHN :

Alice Kahn, née Alice SCHÖN en 1909, est rentrée à la CDC en 1930 où elle travaille rue de Lille en qualité de rédactrice principale. Communiste, elle milite activement à la CGT. Lorsqu'éclate la guerre en septembre 1939, elle suit son service de la CDC à Angers. Elle abandonne son poste le 17 juin 40, jour de la signature de l'armistice pour se réfugier dans sa famille à Foix lorsque la ville d'Angers est occupée... Elle prétend alors auprès de son employeur qu'elle a des soucis de santé liés à sa **grossesse afin d'exercer ses activités de résistante dans le plus grand secret**. En effet, pendant ce temps, **son mari Jacques KAHN, rédacteur au ministère du travail mais surtout militant communiste résistant, est arrêté à Orléans, jugé et condamné à 20 ans de travaux forcés comme résistant et déporté par les Allemands à DACHAU où il restera interné jusqu'à la libération du camp le 17 mai 1945.**

Alice poursuit ses activités de résistante à Foix mais est arrêtée et incarcérée en janvier 1943 et poursuivie devant le tribunal dit de section spéciale près la cour d'appel de Toulouse... Bien qu'acquittée, faute de preuve, le 15 octobre 1943, elle est maintenue en arrêt à la prison de Toulouse jusqu'au 6 novembre puis internée au camp de Noe et enfin astreinte en résidence surveillée. **Echappant à la surveillance de la Police le 9 mai 1944, elle reprend son activité de résistance, éloignée de son enfant et sans nouvelle de son mari depuis son arrestation.**

Suite à sa demande, **elle n'est réintégrée à la Caisse des dépôts qu'en 1948 en qualité d'Administrateur adjoint**. Elle y restera jusqu'à sa retraite en janvier 1975 et finit sa carrière au grade d'administrateur hors classe. Avec son mari, devenu un temps secrétaire d'André MARTY, résistant et député communiste, elle continua de militant au sein de la CGT comme du parti communiste.

Jacques MITTERRAND :

Né en 1908, Jacques MITTERRAND (rien à voir avec le Président) rentre à la Caisse des dépôts en 1928. Franc-maçon au sein de la loge de du Grand Orient, il milite d'abord au parti radical socialiste et à la Ligue des droits de l'homme et adhère à la CGT de la CDC. Mobilisé dans un bataillon d'aerostiers en 1939 vers Toulouse, **il revient à paris après la débâcle et intègre très vite le réseau de résistance du Front National** (mouvement de résistance intérieure du PCF ... rien à voir avec le parti d'extrême droite de la famille Le PEN) au côté de Pierre VILLON , dont il

devient le responsable adjoint pour l'Ile de France... suite à l'arrestation par la Gestapo d'un responsable, son réseau est démantelé et il doit se mettre au vert... et rentre dans le réseau interallié **Vic à Lyon**, qui assure essentiellement l'évasion vers l'Angleterre de pilotes d'avions abattus.. Dans ce cadre, **il démissionne provisoirement de la CDC le 1^{er} juillet 1943 pour « entrer au service de la France combattante ».** Sous le pseudonyme de **Julien MARTEL**. Il organise de nombreuses évasions et actions combattantes. A ce titre, **il est décoré de la médaille de la résistance, de la croix de guerre et fait capitaine des forces spéciales britanniques**. Il revient à Paris pendant la période de libération et prend l'initiative de constituer clandestinement **le comité de libération de la Caisse des dépôts** rassemblant l'ensemble des résistants de la CDC (André COURAT, Robert DODE ...). **Probablement le 24 août 1944, le CDL sous la férule de Jacques MITTERAND procède à l'arrestation du Directeur Général Henri DEROY soupçonné de collaboration** et qui avait été blessé à la jambe par une balle perdue puis demande sa destitution. **Le CDL prend ensuite possession de l'administration et le secrétaire Général de l'époque Maurice CHASSE leur remet « tous les pouvoirs de direction dont il dispose ».** Le comité de libération appelle ensuite les personnels à rejoindre leur poste et convoque une assemblée générale qui réunit environ 2000 personnes et approuve l'arrestation et la destitution du Directeur Général et l'action du Comité de Libération qui a assuré l'intérim de la direction jusqu'à ce que le GPRF nomme un nouveau DG.



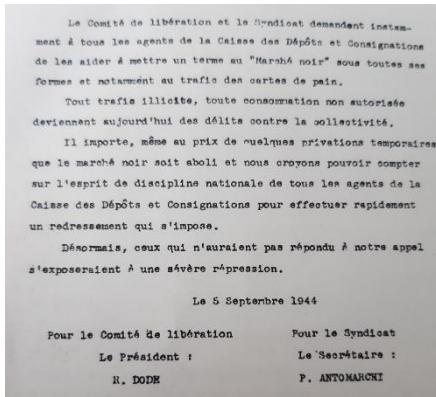
A la libération, Jacques MITTERAND devient administrateur civil de la CDC et est mis en congé spécial en 1964.

Un temps grand maître du grand orient, il s'investit dans la vie politique où il fonde l'union progressiste avec Pierre COT et Gilles MARTINET... il est élu conseiller de l'assemblée de l'Union française avec le soutien des communistes. Il devient ensuite membre du PSA puis du PSU puis enfin le PS. Il meurt à Paris en 1991.

Bien sûr la liste des militants de la CGT, agents de la caisse des dépôts, et engagés dans la résistance ne s'arrête pas là. J'ai déjà eu l'occasion de rappeler l'action capitale de **Robert LACOSTE**. Il faut aussi citer le cas de **Gaston CHAUMERON**, sous-chef de bureau à la Caisse des dépôts, militant de la CGT, arrêté par la police française en mars 41 et interné au centre de séjour surveillé d'Aincourt en Seine et Oise, car soupçonné d'être militant du parti communiste français et arrêté de nouveau en septembre 1942. Il est finalement « exfiltré » par la CDC au service de liaison de la CDC de Clermont-Ferrand où il retrouve **Jacques SAMAMA** ; **puis il rejoint la Résistance dans la région lyonnaise. Il est réintégré à la CDC à la libération et promu Administrateur adjoint.** IL faut citer aussi **André COURAT**, rentré en 1939 à l'âge de 28 ans à la CDC. Ancien journaliste, militant de la CGT, il rejoint très tôt la résistance. Dès 1941 à Paris, il anime un réseau clandestin d'informations pour contrer la propagande allemande ; ses bulletins publiés clandestinement (*sous le titre Défense de la France devenu France soir à la Libération*) sont notamment diffusés aux personnels de la CDC sans jamais donner lieu à la moindre dénonciation. **En aout 1944, il prend les armes et rejoint les FFI à Paris et participe au CDL de la CDC aux côtés de Jacques Mitterrand...** Citons encore, **Robert DODE, Paul ANTOMARCHI** qui furent également résistants et responsables du syndicat CGT de la CDC à la Libération et tant d'autres « soutiers de la gloire », qui d'Angers à Bordeaux en passant par Paris participèrent à la lutte contre le nazisme.

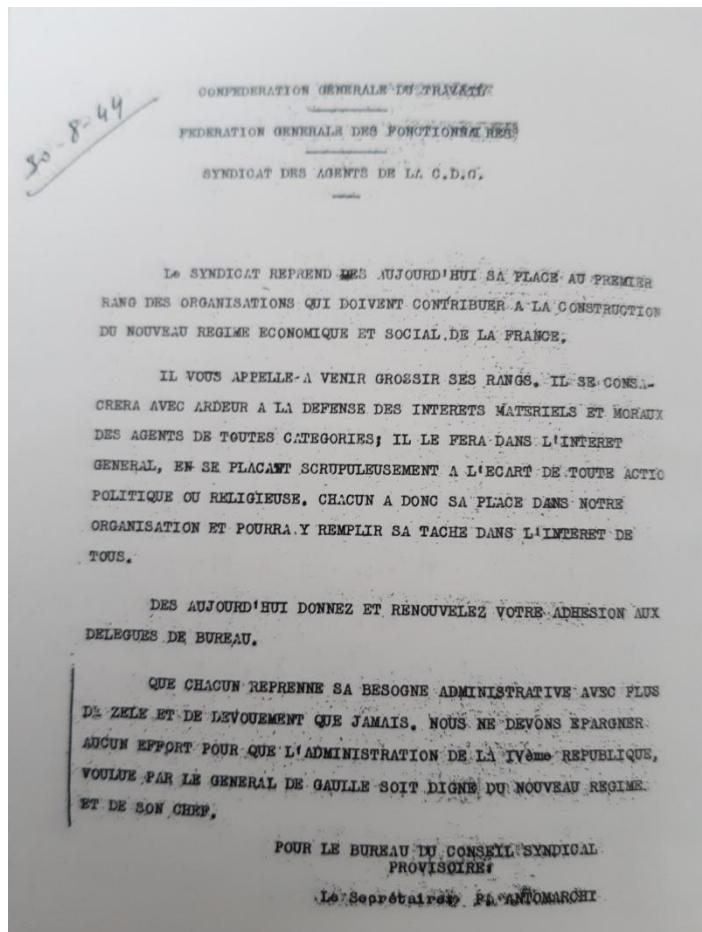
L'évocation de la mémoire de l'action de ces militants et militantes de la CGT CDC nous inspirent, en conclusion, trois constats ou enseignements :

- La Caisse des dépôts, au travers de l'action militante de syndiqués de la CGT fut de fait **un des creusets de l'entrée du syndicalisme dans la résistance et de la constitution du CNR.**
- Deuxièmement, **à la CDC, comme ailleurs, la CGT a pris toute ses responsabilités à la Libération pour assurer la continuité du fonctionnement de notre institution et de ses missions...** alors que les temps étaient incertains et jetaient un trouble sur son avenir.



C'est ce à quoi s'attelèrent les hommes et les femmes dont nous venons d'évoquer la mémoire. Grâce leur soit rendue.

Pour l'USCD CGT : Jean-Philippe GASPAROTTO



Discours de monsieur le Directeur Général de la Caisse des dépôts, Olivier SICHEL :



Monsieur le Commissaire surveillant, Cher David Blé
Mesdames et Messieurs les membres du Comité
exécutif ;

Monsieur « l'ancien » secrétaire général de la
Confédération générale du travail, cher Bernard
THIBAULT ;

Monsieur le secrétaire général de l'union syndicale
CGT groupe CDC, cher Jean-Philippe GASPAROTTO ;

Madame la Présidente de l'Association des Victimes
de Guerre et des Anciens Combattants de la Caisse
des Dépôts, chère Soline Dumontier ;

Mesdames et Messieurs les réservistes ;

Mesdames, Messieurs, chers collègues ;

C'est un grand honneur pour moi de vous retrouver aujourd'hui, dans la cour de l'Hôtel de Pomereu, pour **entretenir la mémoire des agents de la Caisse des Dépôts engagés dans la résistance** contre la barbarie pendant la Seconde Guerre mondiale.

Je remercie Jean-Philippe GASPAROTTO pour l'organisation de cette cérémonie **au moment du 81^{ème} anniversaire, de l'adhésion, le 18 octobre 1944, au programme du Conseil national de la résistance (CNR), de trois syndicats de la Caisse des Dépôts :**

- la Confédération générale du travail
- la Fédération générale des fonctionnaires
- le Syndicat des employés de la Caisse des Dépôts et consignations

Ils proclament dans une même déclaration commune leur volonté « pour la reconstruction de la France, de maintenir l'union, réalisée dans la résistance, pour la libération du pays ».

Cette cérémonie m'offre l'occasion de partager avec vous **trois convictions** :

La première, c'est que **le devoir de mémoire est une absolue nécessité** afin de comprendre le passé et ne pas le reproduire. **Chaque génération porte une part de responsabilité pour la préservation de la paix dans notre pays.** Cela passe par des témoignages, la transmission de récits de vies d'engagement, et **des cérémonies comme celle qui nous rassemble.**

Je veux donc, avec vous, rappeler les noms de nos collègues de la Caisse des Dépôts, militants et militantes de la CGT, engagés pour la liberté des Françaises et des Français, auxquels il est rendu hommage aujourd’hui :

- Charles LAURENT
- Jacques SAMAMA
- Jacques MITTERAND
- Alice KAHN

Je tiens également à saluer l’engagement de l’Association des Victimes de Guerre et des Anciens Combattants de la Caisse des Dépôts.

Saluer vos efforts pour :

- entretenir avec vigueur et avec beaucoup d’intelligence depuis plus de 100 ans maintenant, la mémoire de ce que fut la guerre dans notre pays ;
- rendre hommage à nos collègues engagés dans des conflits et l’armée,
- promouvoir l’engagement civique et l’esprit de défense au sein de notre maison.

Je sais notamment l’énergie que vous déployez pour associer les plus jeunes de nos collègues à vos actions.

Je tiens donc à remercier l’ensemble des membres de l’association pour leur action et leur engagement, notamment celui de leur Présidente, chère Soline Dumontier. Vous répondez aujourd’hui encore présent.

La deuxième conviction importante que je voudrais partager avec vous, c’est qu’à travers cet hommage et l’histoire de nos collègues, de militantes et militants mobilisés dans la résistance, nous célébrons toutes les formes d’engagement ; d’engagement individuel au service d’une cause, des autres, d’un pays.

Nous saluons l’importance, dans notre société, pour favoriser la cohésion sociale notamment, de l’engagement citoyen, syndical, politique, militaire, associatif, ou plus globalement de tous nos collègues au service de l’intérêt général.

Enfin, la troisième conviction, que je voudrai évoquer à travers cette cérémonie c’est celle de l’importance de l’union – union qui naît autour de projets fédrateurs.

Je trouve émouvant, dans la proclamation du 18 octobre 1944, que nous célébrons aujourd’hui, à la fois :

- L’adhésion unanime au programme aussi ambitieux que consensuel du Conseil national de la résistance ;
- Et l’appel à maintenir l’union dans la résistance et la Libération.

Cette proclamation résonne bien dans ces murs ; dans nos murs, car c'est l'engagement que porte notre institution Caisse des Dépôts depuis bientôt 210 ans :

- Pour préparer l’avenir de notre pays à long terme,
- Pour fédérer, dans les territoires, les énergies de multiples acteurs publics et privés, d’élus ou d’acteurs économiques, de citoyens
- Pour assurer la stabilité et la confiance autour de grands projets, de grandes politiques publiques pour offrir une vie meilleure à toutes et tous.

Je vous remercie donc une nouvelle fois pour cette cérémonie. Depuis plus de 4 ans, la guerre est de retour sur le continent européen et vous connaissez le niveau des tensions et de l’instabilité au niveau international. Il est donc indispensable d’entretenir l’héritage de nos collègues résistants, pour préparer un avenir de paix en Europe pour les générations futures.

Merci à toutes et tous pour votre présence.

Discours de madame Soline DUMONTIER, Présidente de l'association des victimes de guerre et anciens combattants de la CDC :



Résistance, et dont les choix individuels ont permis, il y a 80 ans, à notre pays, de sortir d'un conflit mondial la tête haute.

Evoquer leurs noms, faire vivre leur souvenir par-delà les années, saluer leur courage participant de cette œuvre de transmission intergénérationnelle qui nous est particulièrement chère à l'AVGAC et que nous nous efforçons de garder comme fil conducteur à chaque commémoration. Nous avons ainsi eu l'occasion de revenir, lors de ces cérémonies, par la voix de nos plus jeunes collaborateurs, sur les destinées illustres de certaines des figures que vous avez citées, tant leurs actions méritaient d'être mises en lumière. Permettez-moi d'honorer à mon tour leur mémoire en soulignant quelques traits emblématiques que certains d'entre eux ont pu m'inspirer, sans oublier bien sûr l'action des anonymes.

Si chacune de ces personnalités avait pour trait commun le courage, je m'attarderais d'abord sur celui marquant d'**Alice KAHN**, cette jeune maman, engagée clandestinement dès le 17 juin 1940, incarcérée, séparée de son enfant et de son mari, fait prisonnier et envoyé à Dachau jusqu'en 1945... Je rappellerais la détermination de **Robert LACOSTE**, signataire du « manifeste des Douze » appelant à la Résistance, la capacité à fédérer de **Jacques SAMAMA**, qui réussit à lever un bataillon de 90 hommes en mai 1944, ou l'audace **d'André COURAT** qui mobilisa avec quelques employés et **Robert DUPERIER**, secrétaire du syndicat professionnel des agents de la Caisse, l'imprimerie et les archives pour diffuser le journal de « défense de la France », devenu France Soir à la libération. J'évoquerais, enfin, la force morale de **Jacques MITTERAND**, qui refusait l'aigreur des grognards, en rappelant, dans les années d'après-guerre, que ces femmes et ces hommes qui avaient lutté les poings nus, avaient cette capacité à rester tels qu'ils étaient hier : « graves quand il s'agit de ceux qui sont tombés, orgueilleux quand ils évoquent leur tâche, fiers de pouvoir

Monsieur le Directeur général, cher Olivier SICHEL, Monsieur le secrétaire général de la Confédération générale du travail, Bernard THIBAULT, Monsieur le Secrétaire général de l'union des syndicats CGT du groupe Caisse des dépôts, cher Jean-Philippe, Monsieur le Commissaire Surveillant, Mesdames, messieurs les directrices et directeurs, (Mesdames et messieurs les représentants des organisations syndicales), Mesdames et messieurs les membres de la Confédération générale du travail, Chers collègues,

Je suis très honorée d'être présente parmi vous ce matin pour représenter l'Association des Victimes de guerre et Anciens Combattants de la Caisse des Dépôts à cette cérémonie organisée en mémoire des agents résistants, engagés dans le Conseil national de la

pardonner sans oublier, fraternels et joyeux dans leur amitié ». Cet héritage précieux d'une fraternité profonde et de l'esprit de résistance, vous le rendez aussi immortel à travers l'action commémorative que vous avez portée aujourd'hui cher JeanPhilippe avec l'ensemble de votre organisation. C'est aussi forte de cet esprit de solidarité et d'entraide que notre action associative s'est construite et qu'elle s'est fortifiée depuis plus d'un siècle au service de tous ceux qui ont risqué ou abîmé leur vie pour leur Patrie. Nous sommes heureux dans cette tâche de pouvoir compter sur l'engagement pérenne à nos côtés des organisations syndicales qui s'associent à ce souvenir, qui partagent aussi ces préoccupations communes : c'est aussi l'occasion de vous en remercier. Interne Si nous saluons aujourd'hui l'engagement dans la Résistance, et à travers lui, toutes les valeurs qui y sont associées, il n'est pas inutile de rappeler, au-delà du sacrifice de ceux qui sont tombés pendant les combats, le coût psychologique, moral, social éprouvé par ces agents qui avaient choisi un camp durant les années de reconstruction, avec, le défi immense que représente celui de la réinsertion dans une société civile très fracturée. Ils avaient fait ce choix de la résistance, en conscience, ils l'avaient d'ailleurs parfois réitéré ou poursuivi malgré la peur des perquisitions, malgré les arrestations voire les affres de la détention. Ils avaient accepté en somme ce qu'Antoine de SaintExupéry décrit comme étant l'essence de la guerre : « *la guerre, ce n'est pas l'acceptation du risque. Ce n'est pas l'acceptation du combat. C'est, à certaines heures, pour le combattant, l'acceptation pure et simple de la mort.* » C'est la raison pour laquelle, ce sont aussi parfois ces femmes et ces hommes blessés, tant physiquement que psychologiquement, que notre association, fidèle à son dessein premier, a accueilli, soutenu et accompagné durant cette période d'après-guerre. Pour certains d'entre eux, au même titre que pour des dizaines d'autres collaborateurs mobilisés, notre association servit de relai d'entraide : son objet initial étant, outre sa vocation mémorielle, d'aider **ces combattants à se reconstruire et à faire reconnaître leurs droits ou ceux de leurs conjoints.**



Nous rassemblions alors, en 1950, plus de 700 adhérents, signe de l'importance de ces structures en capacité de fédérer, de rassembler, de soutenir à petit niveau la reconstruction du pays, mais aussi celle des cœurs et des esprits éprouvés par la guerre. **Dans un monde où la guerre est revenue au premier plan, sur notre continent aussi, nous demeurons et nous demeurerons longtemps des gardiens de ce socle, pour être fidèle au travail initié par nos aînés en faveur de la Paix, pour pérenniser la transmission de ces valeurs aux nouvelles générations, pour rester alerte et promouvoir la solidarité au-delà de nos relations interprofessionnelles.** Nous sommes sensibles et très reconnaissants à la Direction générale de nous soutenir dans cette dynamique depuis maintenant plusieurs années, et je terminerai donc

naturellement en vous remerciant très sincèrement de nous avoir associer à cet hommage. Je vous remercie.

Discours de Bernard THIBAULT, ancien secrétaire Général de la CGT :

Monsieur le Directeur Général, Madame la Présidente

Chers camarades ;

Mesdames et messieurs,

Nous avons célébré il y a quelques jours le 80^{ème} anniversaire de la création de la Sécurité sociale. Faut-il rappeler que cette mesure si importante pour la population résulte directement du programme du CNR établi le 15 mars 1944 , qui dressant un bilan critique de l'ancienne législation sociale et condamnant la politique paternaliste et corporatiste du régime de Vichy, proposait un plan complet de sécurité sociale visant, je cite, « à assurer à tous les citoyens les moyens d'existence dans tous les cas où il sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentant des intéressés et à l'Etat ».

C'est sur le rapport **Georges BUISSON**, au côté de **Charles SAILLANT** dans que cette disposition pour, un contre et 84 1945 ; ce vote ouvrant par le gouvernement ordonnances de sociales en octobre 1946, **Ambroise** responsable de la métallurgie, devenu dépose le projet de loi sécurité sociale pour l'ensemble de la seulement aux travailleurs salariés. Projet de loi qui fut adopté à l'unanimité par l'Assemblée.



préalable proposé par représentant de la CGT, **LAURENT, Louis** l'assemblée provisoire fut adoptée par 194 voix abstentions le 31 juillet la voie à la promulgation provisoire des création de la sécurité 1945. Puis, le 22 mai **CROIZAT**, résistant, fédération CGT de la ministre du travail, de généralisation de la qu'il bénéficie à population et non pas

Comme l'illustre l'exemple de la création de la Sécurité sociale, « **les jours heureux** », **titre du programme du CNR, tirent leur puissance des forces populaires sur lesquelles ils s'appuient**. A commencer par les organisations syndicales et la CGT qui y jouent un rôle central. Ainsi , Louis SAILLANT, représentant de la CGT au CNR aux côtés notamment de Charles LAURENT, CGT Fonctionnaire de la Caisse des dépôts, mais qui y siège au nom du réseau Libération Nord, mais aussi de **Pierre VILLON** , qui représente le réseau Front National , issue de la CGT Ports et DOCKS, **Eugene Claudius PETIT**, au nom du réseau Franc-tireur, membre de la fédération CGT Bois, **André MERCIER**, représentant

du PCF, militant de la CGT Restauration... **ainsi sur 17 membres, le « premier CNR » compte 5 militants de la CGT. Louis saillant fut après Jean MOULIN et Georges BIDEAULT, le dernier Président du CNR.**

Forte de ses 4 millions d'adhérents en 1945, la CGT pèse de tout son poids dans la mise en œuvre du programme du CNR. Ainsi elle compte plusieurs délégués à l'assemblée consultative dont Charles LAURENT comme l'a rappelé Jean-Philippe. Plusieurs ministres clefs issus de la CGT siègent au gouvernement provisoire. Ambroise CROIZAT, au travail mais aussi Marcel PAUL et donc **Robert LACOSTE, passé par la CGT Caisse des dépôts et qui mit en œuvre en tant que ministre de la production, le programme de nationalisations des mines.** Pour garantir la mise en œuvre des « jours heureux », Louis SAILLANT, représentant de la CGT depuis 1943, devenu président du CNR décide de maintenir cette instance jusqu'à l'élection de l'assemblée constituante à l'automne 45. **Ainsi le CNR est amené à jouer un rôle de vigie permanente vis-à-vis du gouvernement provisoire.** Il rassemble le 7 octobre 1944 une foule immense au Vel d'Hiv qui acclame et lance les Etats généraux de la Renaissance Française. **Organisés du 10 au 14 juillet 1945 au palais de Chaillot à Paris avec 1877 délégués, ces Etats généraux accouchent d'une série de résolutions visant à accélérer et amplifier la mise en œuvre du programme du CNR.** Cette dynamique de mobilisation populaire contribuera probablement à ce que les trois partis politiques porteurs du programme du CNR, le parti communiste, la SFIO et le MRP sortent largement vainqueurs des élections législatives d'octobre 1945, garantissant l'application du programme.

La CGT a pris une part essentielle dans la résistance « armée » à l'occupant nazi et au régime de Vichy, comme en témoignent hélas, le nombre important de nos militants qui furent arrêtés, déportés, torturés et tués, plusieurs milliers, de **Jean-Pierre TIMBAUD à Missak MANOUCHIAN, de Pierre SEMART, cheminot CGT à Corentin CELTON, secrétaire de la CGT de l'Assistance Publique.**

Mais pour la CGT, la Résistance ce fut aussi très tôt, de dresser les contours d'une société nouvelle, plus juste et plus humaine, une fois la barbarie nazie mise à bas.

Résister, c'est créer. C'est pourquoi au-delà de sa participation à la nécessaire unification de la résistance, la participation de la CGT au CNR s'est aussi inscrite dans l'élaboration de son programme.

Issu d'un compromis, le programme du CNR n'est pas parfait et comporte de nombreux manques à commencer par la question du droit des femmes qui bien qu'ayant joué un rôle majeur dans la résistance, en sont absentes y compris même concernant le droit de vote. De même, la question des colonies et du droit à l'autodétermination des peuples en est absente.

Il ne se confond pas non plus avec l'ensemble des orientations revendicatives de la CGT de l'époque, mais **il pose des principes clefs toujours valables aujourd'hui : le lien**

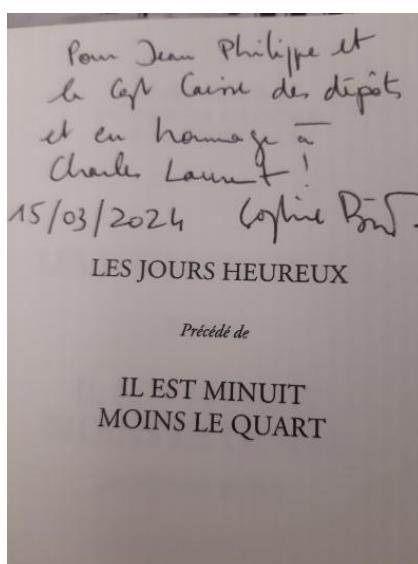
entre la résistance et l'alternative ; le lien entre liberté, démocratie et propriété du capital, le lien entre la paix et la justice sociale.

Au-delà, du plan d'action immédiate concernant concrètement l'organisation de la résistance intérieure française, le programme du CNR liste un certain nombre de mesures à appliquer dès la libération du territoire. **Sur 22 propositions déposées ou proposées à l'assemblée consultative, 9 sont le fait de représentants de la CGT.**

J'ai cité en introduction, la création de la sécurité sociale, mais il faut rappeler les mesures d'établissement de la démocratie et notamment de la démocratie sociale, de liberté d'expression et de liberté de la presse, la refonte du système éducatif, le droit du travail et le droit au repos, et le programme économique dont la question essentielle de « l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie » qui se traduisit très vite par les mesures de nationalisation des Mines, de Renault mais aussi de la Banque de France et de 4 grandes banques de dépôts... Ce programme économique de nationalisation fut donc largement inspiré par les réflexions conduites notamment par les camarades de la CGT Caisse des dépôts impliqués dans le CNR tels que **Charles Laurent, Robert LACOSTE, Robert DUPERIER ou encore Jacques SAMAMA...**

Il n'est donc que justice de leur rendre hommage aujourd'hui ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui, militants syndicaux, ont contribué à la libération et la reconstruction du pays dans le respect des principes républicains de la démocratie et de la justice sociale.

A l'heure où à nouveau les nuages noirs de la haine, de la xénophobie s'accumulent à l'horizon, où les principes de la république sociale que l'on croyait acquis pour toujours sont mis en cause, il nous semble particulièrement important de rappeler le message universel de paix, de liberté et de justice sociale porté par l'action de ces camarades résistants de la CGT dont nous venons de saluer la mémoire. Merci.



Quelques images de la cérémonie :





